

## Séance publique du 19 décembre 2005

### Délibération n° 2005-3120

commission principale : finances et institutions

objet : **Budget primitif 2006 - Budget principal**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des finances - Service de la prévision budgétaire

#### Le Conseil,

Vu le rapport du 30 novembre 2005, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La préparation et le vote du budget primitif 2006 sont marqués par la faible évolution des ressources fiscales, par la réalisation de tous les projets du plan de mandat et sur le plan technique, par la réforme de l'instruction budgétaire et comptable M14, engagée par l'ordonnance 2005-1027 du 26 août 2005 publiée au journal officiel le 27 août 2005.

Au moment de la rédaction de la présente délibération, le dispositif complémentaire, comprenant un projet de loi de ratification de l'ordonnance, deux décrets dont un au conseil d'Etat, un arrêté interministériel et une circulaire d'application, est encore attendu.

Les projets de décrets et les maquettes budgétaires publiés sur le site Minefi ont toutefois permis d'élaborer le budget 2006 en prenant en compte les évolutions obligatoires au 1er janvier.

Le Conseil sera toutefois appelé à délibérer, après la parution de l'ensemble des textes au premier semestre 2006, sur un certain nombre d'éléments, notamment les durées d'amortissement des immobilisations, dont les nouvelles subventions d'équipement transférées en section d'investissement, la technique de constitution des provisions, obligatoires et facultatives, la mise en œuvre éventuelle d'une gestion pluriannuelle de certaines dépenses de fonctionnement par la mise en place d'autorisations d'engagement.

Les autres aspects principaux de la réforme consistent à débudgétiser certaines opérations d'ordre budgétaires, simplifier le traitement budgétaire des opérations de cessions, créer des chapitres globalisés d'opérations d'ordre budgétaires spécifiques, modifier le traitement des intérêts courus non échus.

Pour permettre la comparaison des évolutions avec le budget 2005, les propositions 2006 sont tout d'abord présentées sur la base de la nomenclature M 14 avant intégration des modifications.

#### LE BUDGET PRIMITIF 2006 AVANT LA REFORME DE LA M 14

##### I - Section de fonctionnement

Compte tenu de l'effet conjugué des perspectives de faible croissance de nos ressources fiscales et de l'augmentation des dépenses de fonctionnement, respectant le cadrage d'une évolution de 2,5 % pour la masse salariale mais générée, pour partie, par un fort développement des investissements qui induisent des coûts d'entretien et d'exploitation, les recettes et les dépenses réelles progressent globalement sur un même pourcentage en 2006 (+ 2,70 %).

Les recettes réelles de fonctionnement s'établissent à hauteur de 1 023,928 M€ (997,047 M€ en 2005).

La taxe professionnelle représente 47,09 % de ces recettes en 2006 (48 % en 2005) avec un montant de 482,171 M€ (480,426 M€ en 2005), soit une augmentation de 0,36 %.

Les attributions de compensation provenant des Communes concernées restent identiques à celles de 2005 pour 10,900 M€, soit 1,06 % des recettes réelles de fonctionnement.

Comme en 2005, les recettes provenant des dotations de l'Etat correspondent à 30,63 % des recettes réelles de fonctionnement. La dotation globale de fonctionnement (DGF), constituée de la dotation d'intercommunalité et de la dotation de compensation, évolue de 1,41 % en 2006 pour passer de 309,3 M€ à 313,656 M€.

Les allocations compensatrices diminuent de 2,54 % pour une somme attendue de 23,337 M€ (23,944 M€ en 2005), représentant 2,28 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Avec un produit fixé à 94,694 M€ (86,085 M€ en 2005), la taxe d'enlèvement des ordures ménagères intègre une évolution de 10 % destinée à compenser en partie les surcoûts liés à la collecte et au traitement, surcoûts provenant principalement de la mise aux normes des usines d'incinération. Cette augmentation du produit pourrait être répartie de façon équivalente entre l'évolution des bases et des taux sur lesquels le Conseil sera amené à se prononcer en mars prochain. Ce produit correspond à 9,25 % des recettes réelles de fonctionnement de 2006 (8,63 % en 2005).

Les recettes de fonctionnement directement liées à l'activité des services comme, par exemple, la vente du patrimoine diffus, les loyers, les ventes de matériaux ou les redevances atteignent 9,69 % des recettes réelles de fonctionnement (8,57 % en 2005). Avec près de 99,170 M€ prévus en 2006, l'objectif de progression par rapport à l'an dernier est de 15,95 % (85,527 M€ en 2005).

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 894,684 M€ (871,250 M€ en 2005).

Les subventions représentent 28,81 % de ces dépenses avec un montant total de 257,830 M€ (254 M€ en 2005), soit une progression de 1,51 %.

La masse salariale atteint 155,317 M€ compte tenu d'une progression limitée à 2,5 % (151,529 M€ en 2005). Elle pèse à hauteur de 17,36 % du total des dépenses réelles de fonctionnement.

Les 212,075 M€ sont inscrits pour les attributions de compensation versées aux Communes au titre de la taxe professionnelle unique, en progression de 2,78 % par rapport à 2005 (206,331 M€). Ces attributions représentent 23,70 % des dépenses réelles de fonctionnement, pourcentage à peu près équivalent à celui de 2005 (23,68 %).

Maintenue à hauteur du montant de 2005, la dotation de solidarité est fixée à 14,50 M€.

La gestion active de la dette et l'absence d'augmentation des taux d'intérêt en 2005, malgré l'annonce des marchés financiers à la fin de 2004, permettent de limiter l'inscription des frais financiers, au titre de l'exercice 2006, à 37,379 M€ (40,903 M€ en 2005). Ce montant prend en compte les emprunts nouveaux à encaisser d'ici la fin de l'exercice 2005 et pendant l'année 2006, qui produiront des intérêts en 2006 et la nouvelle annonce des marchés financiers d'une augmentation des taux l'an prochain. La charge de la dette pèse pour 4,18 % sur les dépenses réelles de fonctionnement.

Les autres dépenses réelles de fonctionnement figurent en 2006 pour 217,583 M€ (203,987 M€ en 2005), soit une augmentation globale de 13,596 M€. Les principaux surcoûts proviennent de la collecte et du traitement des ordures ménagères ainsi que du nettoyage (+ 12,291 M€) avec, principalement, le respect des normes des rejets des usines d'incinération, l'ouverture de nouvelles déchetteries et leur fonctionnement le dimanche, la diminution du taux de refus du tri sélectif et la prise en charge des déchets dangereux.

Une part de l'augmentation des dépenses réelles est liée aux nouvelles compétences prises en charge par la Communauté urbaine en 2006, comme les aires d'accueil des gens du voyage (1,833 M€), à la mise en œuvre exceptionnelle de communication, comme pour l'inauguration de la salle 3 000 en juin 2006 (1 M€) ou au solde du marché Eperly pour la gestion du boulevard périphérique nord (2 M€). L'ensemble de ces autres dépenses correspond à 24,32 % des mouvements réels.

L'autofinancement brut, soit le total des recettes réelles de fonctionnement diminué du total des dépenses réelles de fonctionnement, ressort à 129,244 M€, en augmentation de 2,74 % par rapport à 2005 (125,797 M€). L'épargne nette, c'est-à-dire l'autofinancement brut moins le remboursement du capital de la dette, donc ce qui finance directement l'investissement, est avec 51,866 M€ de même niveau qu'en 2005 (52,013 M€).

## **II - Section d'investissement**

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 333,440 M€ en 2006 (281,979 M€ en 2005).

L'emprunt à long terme couvre 67,20 % de ces recettes avec un montant de 224,086 M€ (164 M€ en 2005), celui à court terme pour la clôture d'exercice reste inscrit pour 35 M€ comme l'an dernier.

Les 43,350 M€ sont attendus au titre des recettes opérationnelles, conformément aux calendriers actualisés des autorisations de programme, en diminution de 8,19 % par rapport à 2005 (47,219 M€). Elles représentent 13 % des recettes réelles d'investissement.

Les autres recettes sont estimées à 31,004 M€ (35,760 M€ en 2005), soit 9,30 % de l'ensemble des recettes réelles d'investissement. Elles comprennent le versement du fonds de compensation de la TVA pour 15 M€, la taxe locale d'équipement pour 7,500 M€ et le produit des amendes de police pour 8,500 M€.

Les dépenses réelles d'investissement reflètent l'exécution des actions du plan de mandat 2001-2007 que le Conseil a adopté par délibération en date du 26 novembre 2001. Ce sont 458,052 M€ de crédits de paiement inscrits dans cette perspective en 2006 (407,776 M€ en 2005).

La poursuite des réalisations des opérations sur le terrain est dotée de 344,302 M€ en 2006 (297,219 M€ en 2005), soit une charge nette de près de 301 M€. Ce sont donc 75,16 % des dépenses réelles d'investissement affectés à l'achèvement des travaux de la salle 3 000 et de ceux de mise aux normes de l'usine d'incinération Lyon sud, à la poursuite du programme d'acquisitions foncières pour le logement social, aux travaux de voirie tant de proximité que d'opérations spécifiques comme les grosses réparations du boulevard périphérique nord, à l'aménagement des espaces publics comme les berges du Rhône et à la réalisation des opérations comme le pôle de loisirs du Carré de soie.

Les 77,377 M€ permettent le remboursement du capital de la dette à long terme sur l'exercice 2006 (73,784 M€ en 2005) et 35 M€ pour le remboursement de l'emprunt à court terme de la fin d'exercice 2005, soit, globalement, 24,53 % des dépenses réelles d'investissement.

Les autres dépenses réelles sont de 1,399 M€, représentant 0,31 % du total de ces dépenses, dont 1,097 M€ de reversement du produit de la taxe locale d'équipement aux Communes.

### **LE BUDGET PRIMITIF 2006 AVEC LA REFORME DE LA M 14**

Pour le budget primitif 2006, les modifications d'inscriptions financières liées à la réforme concernent, d'une part, le transfert de la section de fonctionnement à la section d'investissement des subventions d'équipement pour un montant arrêté à 40,992 M€ et, d'autre part, l'inscription en section d'investissement au lieu de fonctionnement des recettes de cessions foncières arrêtées de manière volontariste à 12 M€.

Les modifications apportées par la nouvelle M14 sur les écritures croisées pour les mouvements d'ordre inter-sections réduisent considérablement les volumes financiers traditionnellement en cause sur les charges à étaler, les plus ou moins-values sur les cessions et les intérêts courus non échus.

Dans ce cadre, le budget primitif 2006 du budget principal est arrêté en équilibre à 1 516,049 M€ en mouvements budgétaires et à 1 354,569 M€ en mouvements réels.

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 012,352 M€ et la section d'investissement à hauteur de 503,697 M€.

L'autofinancement brut ressort à 158,234 M€ et l'épargne nette à 80,856 M€, en forte augmentation compte tenu du transfert des dépenses de subventions d'équipement en section d'investissement (42,792 M€, soit 40,992 M€ de subventions classiques et 1,800 M€ de dotation pour les travaux de recueillis des eaux pluviales affecté ensuite sur le budget annexe de l'assainissement), malgré le transfert des recettes de cession foncière sur la même section, mais pour des montants moins importants (12 M€).

L'encours de la dette est estimé à la fin de l'année 2005 à 884,146 M€. Le besoin d'emprunt à long terme en 2006 se situe à hauteur de 220,300 M€.

Le tableau n° 1 ci-dessous présente synthétiquement le budget primitif 2006 avec la comparaison des inscriptions en mouvements réels avant et après la réforme de l'instruction M 14.

**Budget primitif 2006 - budget principal - synthèse (en M€) - tableau n° 1**

Libellé	BP 2005 (en €)	BP 2006 M 14 actuelle	Evolution 2006-2005 (en %)	BP 2006 nouvelle M 14 au 1/01/2006	Evolution 2006-2005 (en %)
<b>recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>997,047</b>	<b>1 023,928</b>	<b>2,70</b>	<b>1 011,928</b>	<b>1,49</b>
dont fiscalité	480,426	482,171	0,36	482,171	0,36
dont compensations fiscales	24,809	23,337	- 5,93	23,337	- 5,93
dont attributions de compensations (TPU)	10,900	10,900	0,00	10,900	0,36
dont DGF	309,300	313,656	1,41	313,656	1,41
dont TEOM	86,085	94,694	10,00	94,694	10,00
dont autres recettes de fonctionnement (12 M€ de cessions transférés en investissement)	85,527	99,170	15,95	87,170	1,92
<b>mouvements d'ordre inter-sections</b>	<b>70,542</b>			<b>0,424</b>	<b>- 99,40</b>
amortissement des subventions	0,424			0,424	0,00
dont charges étalées	54,040			0,000	- 100,00
dont intérêts courus non échus	15,078			0,000	- 100,00
dont cessions foncières moins-values	1,000				- 100,00
<b>total recettes de fonctionnement</b>	<b>1 067,589</b>			<b>1 012,352</b>	<b>- 5,17%</b>
<b>dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>871,250</b>	<b>894,684</b>	<b>2,69</b>	<b>853,694</b>	<b>- 2,02</b>
<b>dépenses hors subventions</b>	<b>617,250</b>	<b>637,030</b>	<b>3,20</b>	<b>637,031</b>	<b>3,20</b>
dont frais financiers	40,903	37,379	- 8,62	37,379	- 8,62
dont masse salariale	151,529	155,317	2,50	155,317	2,50
dont autres dépenses hors subventions	203,987	217,583	6,67	217,585	6,67
dont attributions de compensations TPU	206,331	212,075	2,78	212,075	2,78
dont dotation de solidarité	14,500	14,500	0,00	14,500	0,00
<b>subventions</b>	<b>254,000</b>	<b>257,830</b>	<b>1,51</b>	<b>216,838</b>	<b>- 14,63</b>
dont Sytral	112,530	114,752	1,97	114,752	1,97
dont déficits de ZAC et SEM Lyon-Confluence	36,100	29,847	- 17,32	16,311	- 54,82
dont SDIS	24,527	25,047	2,12	25,047	2,12
dont offices communautaires d'HLM	6,000	6,000	0,00	6,000	0,00
dont subventions économiques (40,992 M€ transférés en investissement)	9,868	12,889	n.s	10,409	n.s.
<b>mouvements d'ordre inter-sections</b>	<b>78,639</b>			<b>52,455</b>	<b>- 33,30</b>
amortissements - provisions	18,841			14,340	- 21,82
cessions foncières plus-values	4,000			0,000	- 100,00
annuités charges étalées	42,290			38,115	- 9,87
ICNE	14,007			0,000	0,00
<b>virement à la section d'investissement</b>	<b>117,700</b>			<b>106,203</b>	<b>- 9,77</b>
<b>total dépenses de fonctionnement</b>	<b>1 067,589</b>			<b>1 012,352</b>	<b>- 5,17</b>
<b>autofinancement brut</b>	<b>125,797</b>	<b>129,244</b>	<b>2,74</b>	<b>158,234</b>	<b>25,79</b>

remboursement capital	73,784	77,378	4,87	77,378	4,87
<b>épargne nette</b>	<b>52,013</b>	<b>51,866</b>	<b>- 0,28</b>	<b>80,856</b>	<b>55,45</b>
<b>recettes réelles d'investissement</b>	<b>281,979</b>	<b>333,440</b>	<b>18,25</b>	<b>342,640</b>	<b>21,51</b>
dont emprunt court terme de clôture	35,000	35,000	0,00	25,000	0,00
dont emprunt long terme	164,000	224,086	36,64	220,300	34,33
dont recettes opérationnelles	47,219	43,350	- 8,19	44,302	- 6,18
dont autres recettes d'investissement (dont 12 M€ de cession foncière en 2006)	35,760	31,004	- 13,30	43,038	20,35
<b>mouvements d'ordre intersections</b>	<b>78,639</b>			<b>52,455</b>	<b>- 33,30</b>
<b>mouvements d'ordre à l'intérieur de la section</b>	<b>2,447</b>			<b>2,398</b>	<b>- 2,00</b>
<b>virement de la section de fonctionnement</b>	<b>117,700</b>			<b>106,203</b>	<b>- 9,77</b>
total recettes d'investissement	480,765			503,697	4,77
<b>dépenses réelles d'investissement</b>	<b>407,776</b>	<b>458,052</b>	<b>12,33</b>	<b>500,875</b>	<b>22,83</b>
dont :					
remboursement capital dette	73,784	77,378	4,87	77,378	4,87
remboursement dette court terme	35,000	35,000	0,00	35,000	0,00
investissements opérationnels (40,992 + 1,800 = 42,792 M€ de subventions)	297,219	344,302	15,84	387,094	30,24
autres dépenses d'investissement	1,773	1,372	- 22,62	1,372	- 22,62
<b>mouvements d'ordre inter-sections</b>	<b>70,542</b>			<b>0,424</b>	<b>- 99,40</b>
<b>mouvements d'ordre à l'intérieur de la section</b>	<b>2,447</b>			<b>2,398</b>	<b>- 2,00</b>
<b>total dépenses d'investissement</b>	<b>480,765</b>			<b>503,697</b>	<b>4,77</b>
<b>total budget primitif</b>	<b>1 548,354</b>			<b>1 516,049</b>	<b>- 2,09</b>

#### I - Les recettes réelles de fonctionnement avec la nouvelle M 14

a) - les recettes réelles :

Le transfert de 12 M€ de recettes de cessions foncières en section d'investissement ramène les recettes réelles de fonctionnement à 1 011,928 M€ par rapport à la présentation avant l'application de la réforme de la M 14, par diminution des recettes liées à l'activité des services (87,170 M€ au lieu de 99,170 M€).

En 2006, les nouvelles recettes perçues par la Communauté urbaine correspondent à :

- la recette de la délégation de service public du palais des congrès, propriété de la Communauté urbaine à partir du 1er janvier (0,900 M€) et celle de la salle 3 000 à compter de juin,
- la redevance d'occupation du domaine public qui intègre désormais le marché des abris-bus et des panneaux d'information (+ 1,610 M€),
- la perception du droit d'entrée des baux emphytéotiques passés avec les organismes de logements sociaux (1,800 M€) et les subventions des partenaires sur ce thème (0,800 M€).

Hors fiscalité et dotations de l'Etat, les principales augmentations des recettes concernent :

- les ventes d'énergie et les redevances d'incinération de l'usine Lyon sud (+ 0,787 M€),
- la collecte sélective avec l'application des nouveaux barèmes des subventions reçues d'Eco-emballages (+ 3,413 M€),
- les participations et les soldes positifs des ZAC (+ 1,861 M€) ;

b) - les mouvements d'ordre :

Equilibrés entre les sections de fonctionnement et d'investissement, ils sont arrêtés à la somme de 0,424 M€ en 2006. Compte tenu de la suppression des charges à étaler, des moins-values sur les cessions foncières au moment du budget primitif et des intérêts courus non échus, les mouvements d'ordre se limitent aux recettes provenant des dotations aux amortissements des subventions.

Le tableau ci-dessous détaille, par thème du plan de mandat, les inscriptions de recettes proposées pour le budget de 2006.

**Budget primitif 2006 - budget principal - recettes de fonctionnement - tableau n° 2**

Libellé	Budget primitif 2005	Budget primitif 2006	Evolution (en %)
<b>DEVELOPPEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE</b>	<b>41 706 100</b>	<b>44 706 168</b>	<b>7,19</b>
<i>Environnement</i>	<b>9 861 105</b>	<b>9 773 327</b>	<b>- 0,89</b>
dont usine d'incinération Lyon sud	7 972 395	8 759 827	9,88
dont déchetteries, centres d'enfouissement techniques	1 079 960	733 500	- 15,41
<i>Economie et internationalisation</i>	<b>305 280</b>	<b>1 769 280</b>	<b>479,56</b>
dont redevance palais des congrès et salle 3 000	0	1 314 872	n.s.
<i>Solidarité</i>	<b>2 280 000</b>	<b>2 598 329</b>	<b>13,96</b>
dont politique de la ville	1 190 000	1 160 000	- 2,52
dont politique de l'habitat	1 090 000	1 368 329	25,53
<i>Déplacements</i>	<b>29 259 715</b>	<b>30 565 232</b>	<b>4,46</b>
dont ouvrages d'art, péages du tronçon nord du périphérique	26 000 000	26 500 000	1,92
dont redevance parcs de stationnement	3 173 715	3 005 232	- 5,31
<b>PROXIMITE</b>	<b>13 734 402</b>	<b>16 966 948</b>	<b>23,54</b>
dont produit et subvention de la collecte sélective	3 809 402	7 222 385	89,59
dont réfection de tranchées, réseau mutualisé de télécommunication	9 635 000	7 844 000	- 18,59
dont redevance d'occupation du domaine public (y compris nouveau marché Abribus en 2006)	290 000	1 900 563	555,37
<b>AMENAGEMENT ET QUALITE DE LA VIE</b>	<b>2 597 887</b>	<b>4 489 209</b>	<b>72,80</b>
dont urbanisme opérationnel	2 509 887	4 371 209	74,16
dont espaces publics	71 000	35 000	- 50,70
<b>GESTION DES RESSOURCES</b>	<b>939 009 014</b>	<b>945 765 525</b>	<b>n.s.</b>
dont loyers des locaux de Paris à l'ACUF	56 600	59 515	5,15
dont publicité et vente bulletin officiel communautaire	83 500	31 000	- 62,87
dont remboursement des compagnies d'assurances	330 000	350 000	6,06
dont redevance : Sogely, EDF, et dividendes d'actions LPA	3 432 000	3 401 900	- 0,87
dont proximité	173 000	183 000	5,78
dont locations au CELP, concessions dans les cimetières, participation des budgets annexes pour vêtements de travail	3 266 992	3 534 540	8,19
dont produit de la vente des véhicules légers	50 000	0	- 100,00
dont location des immeubles, dégrèvement de taxes foncières	4 225 450	6 582 000	55,77
dont cessions foncières	10 000 000	0	n.s.
dont part agents des titres restaurant, remboursement des traitements des agents mis à disposition	4 421 000	4 478 300	1,29
dont reversement des budgets annexes pour charges de structures	1 400 000	1 492 389	6,60
dont annulation de mandats sur exercice antérieur	50 000	50 000	0,00

<b>fiscalité et dotations de l'Etat</b>	<b>911 520 000</b>	<b>925 602 500</b>	<b>1,45</b>
fiscalité directe locale	480 426 000	482 171 000	0,36
compensations fiscales	23 944 000	23 337 000	- 2,54
attribution de compensations reçues (TPU)	10 900 000	10 900 000	0,00
prélèvement SRU	865 000	845 000	- 2,31
DGF	309 300 000	313 656 000	1,41
taxe d'enlèvement des ordures ménagères	86 085 000	94 693 500	10,00
<b>total des mouvements réels</b>	<b>997 047 403</b>	<b>1 011 927 850</b>	<b>n.s.</b>
<b>mouvements d'ordre</b>	<b>70 542 328</b>	<b>424 349</b>	<b>n.s.</b>
contre-passation des ICNE	15 077 657	0	n.s.
charges à étaler	54 040 318	0	n.s.
amortissements des subventions reçues	424 353	424 349	0,00
cessions foncières moins-values	1 000 000	0	n.s.
<b>total des recettes de fonctionnement</b>	<b>1 067 589 731</b>	<b>1 012 352 199</b>	<b>n.s.</b>

## II - Les dépenses de fonctionnement avec la nouvelle M 14

Le transfert de 40,992 M€ de subventions d'équipement en section d'investissement ramène les dépenses réelles de fonctionnement en 2006 à hauteur de 853,694 M€.

### Budget primitif 2006 - budget principal- subventions d'équipement transférées de la section de fonctionnement à la section d'investissement (en €) - tableau n° 3

Libellé	Budget primitif 2006 (en €)
<b>DEVELOPPEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE</b>	<b>27 040 678</b>
<b>Environnement</b>	<b>393 000</b>
Symalim	393 000
<b>Economie et internationalisation</b>	<b>2 480 474</b>
cancéropôle	1 000 000
observatoire international des épizooties	950 000
plate-forme d'essais des moteurs Renault Trucks	250 000
création institut Bourgelat	280 474

<b>Solidarité</b>	<b>15 070 847</b>
aires d'accueil des gens du voyage	1 413 610
reconstruction du centre de la Charade	268 326
surcoûts fonciers	4 727 674
Opah	894 820
sites DSU subventions pour réhabilitations, démolitions, espaces extérieurs	2 150 000
centre Maguy Marin	320 000
observatoire de Saint Genis Laval	60 000
plan HCL	4 120 000
Institut moléculaire de biologie des lipides	830 000
subvention d'équipement au budget annexe du restaurant	286 417
<b>Déplacements</b>	<b>9 096 357</b>
contrat de plan - volet routier : A 45, RN 7, RN 6	805 412
parc de stationnement Confluence place des Archives	1 500 000
système Coraly	10 000
étude pour les gares ferroviaires de l'ouest lyonnais	22 500
centre de maintenance TGV de la Guillotière	2 500 000
halte ferroviaire Jean Macé	1 043 745
tramway surcoûts qualitatifs des aménagements publics	3 214 700
<b>AMENAGEMENT ET QUALITE DE LA VIE</b>	<b>13 951 681</b>
Lyon 2° Confluence - RFF déplacement des voies	13 536 339
Saint Priest PAE Mi-Plaine (solde)	265 342
aménagements fluviaux avec VNF	150 000
<b>sous-total</b>	<b>40 992 359</b>
<b>GESTION DES RESSOURCES</b>	<b>1 800 000</b>
subvention au budget annexe de l'assainissement pour les recueillis des eaux pluviales (nouvelle inscription en 2006)	1 800 000
<b>total</b>	<b>42 792 359</b>

Les subventions de fonctionnement atteignent désormais 216,838 M€, dont les principales concernent :

- les déplacements avec le versement au Sytral de 114,752 M€ et le partage des recettes du périphérique nord avec le département du Rhône pour 7,118 M€,
- l'aménagement et la qualité de la vie avec les participations aux ZAC de 16,311 M€, déduction faite de la participation d'équipement à Réseau ferré de France (RFF) pour le dévoiement du réseau ferré (13,536 M€) désormais inscrite en section d'investissement,
- la proximité avec le versement au SDIS, pour la dernière année sous cette forme, de 25,047 M€, la contribution du budget principal pour les eaux pluviales de 15,450 M€,
- l'environnement comprenant les subventions en matière d'écologie et les versements au Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du parc de loisirs et du lac de Miribel-Jonage (Symalim) et au Syndicat mixte du Rhône, des îles et des îlons (Smiril) de 3,055 M€,
- la solidarité avec les aides aux offices HLM et Opac de 6,000 M€,
- les subventions économiques et la participation à l'association pour le développement économique de la région lyonnaise (Aderly) de 10,509 M€.

Les autres dépenses de fonctionnement liées aux activités des directions représentent 217,585 M€ pour 2006.

La collecte et le traitement des déchets bénéficieront de 10,982 M€ supplémentaires, soit 72,408 M€ (61,426 M€ en 2005) afin de tenir compte :

- des surcoûts importants en énergie et en produits chimiques pour respecter les nouvelles normes des rejets sous forme de vapeur (+ 0,859 M€ pour l'usine Lyon sud et + 4,767 M€ pour l'usine Lyon nord),
- de la fermeture du centre d'enfouissement technique (CET) de Genas, de la réception et du traitement des déchets dangereux par les déchetteries (+ 3,139 M€),
- de l'ouverture des nouvelles déchetteries et de leur accès au public le dimanche (+ 2,242 M€), sachant que l'exploitation d'une déchetterie coûte en moyenne 450 000 € par an.

Le nettoyage des espaces publics voit son budget de fonctionnement doté de 27,919 M€ en 2006 (26,609 M€ en 2005) compte tenu de l'augmentation constante des périmètres à entretenir, du remplacement des corbeilles de propreté l'an prochain et des révisions de prix des marchés.

La voirie conservera en 2006 le niveau de la dotation de 2005, soit 52,426 M€. Cette stabilisation des dépenses de fonctionnement, dans un premier temps, et la perspective d'une réduction à court terme sont rendues possibles grâce à la décision de conforter à nouveau les attributions en investissement jusqu'à la fin du mandat sur les travaux de voirie de proximité (+ 1,350 M€) et sur le fonds d'initiative communale (+ 1,500 M€). Il est en effet rappelé que les travaux de grosses réparations avaient déjà fait l'objet d'une décision d'augmentation l'an dernier de + 4 M€ par an et le fonds d'initiative communale de + 1 M€ par an jusqu'à la fin du mandat.

Le tableau n° 4 ci-après détaille, par thèmes du plan de mandat, les inscriptions de dépenses sur lesquelles il est proposé au Conseil de se prononcer.

#### Budget primitif 2006 - budget principal - dépenses de fonctionnement (en €) - tableau n° 4

Libellé	Budget primitif 2005	Budget primitif 2006	Evolution (en %)
<b>DEVELOPPEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE</b>	<b>236 843 604</b>	<b>232 666 205</b>	<b>- 1,76</b>
annonces et insertions	50 000	50 000	0,00
<b>Environnement</b>	<b>40 073 188</b>	<b>48 834 736</b>	<b>21,86</b>
dont Coparly	170 000	173 060	1,80

dont Maison rhodanienne de l'environnement	200 000	200 000	0,00
dont Acoucté et Agence locale de l'énergie	280 000	424 680	51,67
dont Symalim	1 308 310	972 000	- 25,71
dont Smiril	247 580	251 300	1,50
dont syndicat des Monts d'Or	151 900	204 200	34,43
dont entretien des bassins d'eau pluviale	271 601	300 000	10,46
dont lutte contre les crues violentes de l'Yzeron	158 399	0	ns
dont usine d'incinération Lyon sud	2 482 584	3 342 006	34,62
dont taxes foncières - usines d'incinération	178 270	190 000	6,58
dont usine d'incinération Lyon nord	14 581 231	19 348 000	32,69
dont délestage des ordures ménagères	3 901 846	1 548 900	- 60,30
dont valorisation des résidus	2 608 711	3 758 679	44,08
dont mise en décharge rebuts centres de tri	1 862 026	1 465 189	- 21,31
dont valorisation des déchets	4 312 950	7 451 692	72,77
dont exploitation des CET	1 309 250	887 000	- 32,25
dont déchetteries	4 010 900	6 252 530	55,89
dont actions en faveur de l'écologie	833 930	1 000 000	19,91
dont programme d'actions dans le val de Saône	45 000	60 000	33,33
dont projet européen Gypsinoise	246 470	0	n.s.
dont prévention des risques écologiques	622 230	490 000	- 21,25
dont pôle de compétitivité chimie-Eco-acteurs	180 000	480 000	166,67
<b>Economie et internationalisation</b>	<b>26 653 209</b>	<b>24 752 017</b>	<b>- 7,13</b>
dont modernisation de l'intercommunalité	90 000	200 000	122,22
dont forum global City	160 000	180 000	12,50
dont journées communautaires 2006	0	300 000	n.s.
dont commissions d'indemnisation des commerçants	5 000	10 000	100,00
dont subvention Office du tourisme et bureau des congrès	1 048 195	1 048 000	- 0,002
dont Aderly	1 541 045	1 518 000	- 1,50
dont Eurexpo	2 000 000	0	n.s.

<b>entreprendre et développer</b>	<b>1 921 558</b>	<b>1 556 959</b>	<b>- 18,97</b>
dont communication opérationnelle	497 000	305 000	- 38,63
dont association Vouloir entreprendre (AVE)	150 000	150 000	0,00
dont soutien aux pépinières d'entreprises	150 000	80 000	- 46,67
dont soutien à la création d'entreprise	137 205	141 470	3,11
dont soutien à la reprise et à la transmission d'entreprise	70 000	50 000	- 28,57
dont promotion et communication	180 000	215 000	19,44
dont accueil et accompagnement à la création d'entreprises innovantes	290 000	370 000	27,59
dont projet européen PIC-Equal Pacerel	250 000	0	n.s.
<b>régénérer et innover</b>	<b>969 000</b>	<b>755 000</b>	<b>- 22,08</b>
dont Espace numérique d'entreprise (Ene)	170 000	0	n.s.
dont plate-forme de travail collaborative TIC-Oree	160 000	300 000	87,50
dont soutien aux pôles et agences technologiques	183 000	0	n.s.
dont valorisation des savoirs et des compétences	211 000	350 000	65,86
<b>se spécialiser par pôle d'excellence</b>	<b>3 983 433</b>	<b>3 808 000</b>	<b>- 4,40</b>
dont salon Biovision	540 000	465 000	- 13,89
dont Canceropole	1 075 000	1 075 000	0,00
dont communication sur les sciences de la vie	105 000	85 000	- 19,05
dont création de l'institut Bourgelat de l'école vétérinaire de Lyon	152 450	0	n.s.
dont Eurobiocluster	100 000	90 000	- 10,00
dont Lyon Bio Advisor	140 000	70 000	- 50,00
dont Lyon Biopôle	0	100 000	n.s.
dont soutien à l'économie numérique	459 000	321 000	- 30,07
dont soutien à la création	568 983	958 000	68,37
<b>marketing territorial et implantation</b>	<b>5 841 515</b>	<b>6 991 455</b>	<b>19,69</b>
dont soutien aux clubs sportifs	883 000	1 477 500	67,33
dont grands événements culturels (biennale de l'art contemporain et fête du patrimoine)	2 658 000	2 865 000	7,79

dont délégation parisienne (y compris frais de communication)	496 877	364 255	- 26,69
dont frais de réception et relations publiques	518 000	555 000	7,14
dont portail économique	154 000	190 000	23,38
dont participation au Mipim et au Mapic	368 000	405 000	10,05
dont soutien aux implantations et aux délocalisations publiques	50 000	0	n.s.
dont soutien au développement commercial (expertises économiques, Fisac)	325 000	267 700	- 17,63
dont reversement de la quote-part du loyer Euronews	228 638	230 000	0,60
<b>animation économique locale</b>	<b>1 423 300</b>	<b>1 066 300</b>	<b>- 25,08</b>
dont animation des sites technopolitains	265 000	265 000	0,00
dont animation des territoires :	788 300	721 300	- 8,50
- conférence nord-val de Saône (Saône Monts d'Or)	77 800	77 800	0,00
- conférence sud-est et sud-ouest-CBE	150 000	150 000	0,00
- conférence nord-ouest et ouest-Techlid	107 500	107 500	0,00
- conférence nord-est-Pélica	82 000	82 000	0,00
- conférence estsud	75 000	75 000	0,00
- conférence estnord	75 000	65 000	- 13,33
- conférence centre Villeurbanne-Lyon 3°,6°	0	0	0,00
- conférence centre Lyon	0	35 000	n.s.
- Ecrins (Techlid, Alié et val de Saône)	96 000	64 000	- 33,33
dont animation des réseaux (grands comptes, réseau des villes, états généraux de l'économie et lettre d'information Communauté urbaine, etc.)	370 000	80 000	- 78,38
<b>foncier et immobilier</b>	<b>2 200 000</b>	<b>2 452 122</b>	<b>11,46</b>
dont immobilier dédié-CPA Einstein, Tony Garnier	0	1 013 012	n.s.
dont Bioparc. Lyon :	2 200 000	1 439 110	- 34,59
- convention-cadre Pépinières Laënnec	1 400 000	446 110	- 68,14
- convention-cadre CPA Bioparc lotissement	800 000	993 000	24,13

<b>zones d'activité économique</b>	<b>3 932 642</b>	<b>3 612 990</b>	<b>- 8,13</b>
dont pôle agroalimentaire de Corbas	0	0	0,00
dont taxes foncières-Marché d'intérêt national (MIN)	292 842	310 000	5,86
dont parc technologique	367 800	665 250	80,87
dont études et communication pour les missions territoriales	3 272 000	2 637 740	
<b>requalification des zones d'activité</b>	<b>152 000</b>	<b>163 000</b>	<b>7,24</b>
<b>développement des grandes infrastructures</b>	<b>979 451</b>	<b>539 000</b>	<b>- 44,97</b>
dont Cité internationale salle 3000	787 072	539 000	- 31,52
dont parc de stationnement salle 3000	80 000	0	n.s.
dont voirie Poincaré	62 379	0	n.s.
<b>solidarité</b>	<b>29 417 094</b>	<b>18 748 749</b>	<b>n.s.</b>
dont coopération décentralisée	350 000	350 000	0,00
dont associations du personnel et comité social	1 247 242	1 266 015	1,51
dont subvention d'équilibre au restaurant	1 552 000	1 571 873	1,28
dont politique de la ville	7 200 000	4 730 000	n.s.
dont Opah et interventions sur habitat privé	2 362 000	1 625 000	n.s.
dont aides aux offices HLM et Opac	6 000 000	6 000 000	0,00
dont remboursement emprunt Démocratie	189 154	100 715	- 46,76
dont aires d'accueil des gens du voyage	332 500	419 468	25,86
dont observatoires du logement	870 000	900 000	3,45
dont taxe sur les logements vacants (TLV)	30 000	10 000	- 66,67
dont convention avec la cité scolaire internationale	136 200	163 000	19,68
dont cimetières communautaires	250 000	400 000	60,00
dont forum social	200 000	600 000	200,00
<b>déplacements</b>	<b>140 650 113</b>	<b>140 280 703</b>	<b>n.s.</b>
dont modes doux	160 000	230 000	43,75
dont politique de stationnement PLU	40 000	0	- 100,00
dont parcs de stationnement	2 450 000	0	n.s.
dont parcs de stationnement - Communication opérationnelle	200 000	90 000	- 55,00

dont taxes foncières - parcs de stationnement	144 610	152 000	5,11
dont redevances parcs de stationnement sur domaine VNF	956 095	899 644	- 5,90
dont participation au Sytral	112 530 000	114 752 000	1,97
dont Maison du vélo	90 000	50 000	- 44,44
dont entretien des ouvrages d'art	2 224 800	3 843 000	72,73
dont exploitation du périphérique nord	17 494 500	16 824 282	- 3,83
dont solde du contrat Eperly en 2006	0	2 000 000	n.s.
dont contrat de plan A 45	406 326	0	n.s.
dont contrat de plan protections phoniques	141 272	0	n.s.
dont contrat de plan RN 7 Feyzin	337 500	0	n.s.
dont contrat de plan accès pôle hospitalier "est"	283 900	0	n.s.
dont dossiers ferroviaires (RFF)	1 898 000	0	n.s.
<b>MODERNISATION DE LA DEMOCRATIE LOCALE ET CONCERTATION</b>	<b>3 847 370</b>	<b>4 463 000</b>	<b>16,00</b>
dont campagnes de communication sur l'agglomération	300 000	300 000	0,00
dont Euronews et chaîne des Régions	235 000	235 000	0,00
dont émission TV mensuelle sur TLM	60 000	75 000	25,00
dont magazine mensuel	590 000	620 000	5,08
dont millénaire 3	725 000	609 000	- 16,00
dont Lyon 2020	200 000	330 000	65,00
dont Agenda 21	100 000	225 000	125,00
dont concertation avec les citoyens	200 000	200 000	0,00
dont éducation à l'environnement	562 370	590 000	4,91
dont réseau des villes	50 000	85 000	70,00
<b>PROXIMITE</b>	<b>126 321 444</b>	<b>126 769 574</b>	<b>0,35</b>
dont communication travaux de proximité	0	35 000	n.s.
dont communication propreté et collecte sélective	90 000	130 000	44,44
dont participation au SDIS	24 527 000	25 047 109	2,12
dont entretien des réseaux hydrauliques	350 000	450 000	28,57
dont contribution eaux pluviales	15 719 500	15 450 000	- 1,71

dont collecte des ordures ménagères	18 208 970	18 413 601	1,12
dont collecte sélective	8 148 500	9 940 352	21,99
dont propreté urbaine	26 609 235	27 918 559	4,92
dont entretien de la chaussée, des trottoirs et du mobilier urbain	32 357 439	28 994 616	- 10,39
dont réseau mutualisé de télécommunication	255 000	255 000	0,00
<b>AMENAGEMENT ET QUALITE DE LA VIE</b>	<b>47 291 628</b>	<b>26 663 978</b>	<b>n.s.</b>
dont espace des temps	100 000	100 000	0,00
dont subvention à l'Agence d'urbanisme	4 155 000	4 000 000	- 3,73
dont subvention à la région urbaine de Lyon (RUL)	130 344	130 444	0,08
dont subvention au Sepal	1 032 000	1 187 246	15,04
dont système d'informations géographiques	111 374	106 000	- 4,83
dont urbanisme opérationnel	36 500 282	16 650 616	n.s.
dont espaces publics	455 000	270 000	- 40,66
dont urbanisme territorial	960 000	880 000	- 8,33
dont urbanisme réglementaire	200 000	170 000	- 15,00
dont indemnités d'éviction	800 000	500 000	- 37,50
dont entretien du domaine privé et démolitions	1 800 000	1 800 000	0,00
dont sécurisation du domaine privé	192 000	150 000	- 21,88
<b>GESTION DES RESSOURCES</b>	<b>456 946 580</b>	<b>463 131 114</b>	<b>1,35</b>
dont projet Chrysalis	120 000	50 000	- 58,33
dont fonctionnement des assemblées	2 998 310	3 030 380	1,07
dont frais d'actes et de contentieux, honoraires, assurances	3 504 900	3 220 000	- 8,13
dont télécommunications	1 308 887	1 250 000	- 4,50
dont informatique	3 989 739	3 824 000	- 4,15
dont ressources humaines :	158 156 676	162 085 531	2,48
<i>masse salariale :</i>	<i>151 529 300</i>	<i>155 317 535</i>	<i>2,50</i>
- rémunération brute du personnel titulaire	100 639 900	103 186 640	2,53
- rémunération et indemnités du personnel contractuel	8 902 000	8 130 790	- 8,66
- primes et indemnités diverses	964 500	695 690	- 27,87

- charges patronales	39 775 950	42 182 766	6,05
- personnel des groupes politiques - salaires et charges	660 000	657 292	- 0,41
- allocations de chômage	566 950	449 732	- 20,68
<i>formations hors CNFPT</i>	1 235 300	1 245 000	0,79
<i>frais de mission, colloques, frais de réception</i>	367 000	372 574	1,52
<i>frais de recrutement</i>	220 000	220 000	0,00
<i>contrats emploi-solidarité, contrats d'apprentissage et emplois Ville</i>	393 500	330 007	- 16,14
<i>affaires sociales (titres restaurant)</i>	3 946 000	3 946 500	0,01
dont finances :	263 606 211	265 564 654	0,74
<i>dotation de solidarité</i>	14 500 000	14 500 000	0,00
<i>attributions de compensations versées (TPU)</i>	206 331 000	212 075 000	2,78
<i>intérêts de la dette LT</i>	39 623 443	36 098 861	- 8,90
<i>ligne de trésorerie</i>	1 280 520	1 280 000	- 0,04
<i>dépenses imprévues</i>	718 117	215 827	- 69,95
TVA	950 000	1 200 000	26,32
<i>honoraires</i>	30 000	30 000	0,00
<i>autres prestations et frais divers (indemnité régisseur, prêts fonctionnaires, admissions en non-valeur, annulations de titres sur exercices antérieurs, intérêts moratoires, etc.)</i>	173 131	164 966	- 4,72
dont logistique et entretien des bâtiments :	15 339 520	14 894 470	- 2,90
<i>frais d'affranchissement</i>	414 520	435 250	5,00
<i>documentation</i>	131 000	171 000	30,53
<i>vêtements de travail</i>	913 000	869 000	- 4,82
<i>fournitures de bureau</i>	501 410	472 960	- 5,67
<i>fournitures diverses</i>	623 500	546 000	- 12,43
<i>frais d'impression et imprimés</i>	335 300	389 000	16,02
<i>location de matériel et outillage</i>	430 100	363 000	- 15,60
<i>nettoyage des locaux</i>	767 000	961 500	25,36

<i>entretien et réparations</i>	493 600	448 500	- 9,14
<i>frais de stationnement et de péages</i>	100 000	50 000	- 50,00
<i>bâtiments: fournitures, entretien, maintenance</i>	1 717 440	1 460 250	- 14,98
<i>terrains</i>	81 500	28 500	- 65,03
<i>entretien du domaine fluvial et déchetteries</i>	120 000	115 000	- 4,17
<i>consommations d'eau, électricité et gaz</i>	1 667 450	1 894 500	13,62
<i>centre d'échanges Lyon-Perrache</i>	2 911 000	2 843 400	- 2,32
<i>entretien hôtel de Communauté</i>	1 778 000	1 532 150	- 13,83
dont entretien du parc de véhicules légers	1 944 130	1 970 730	1,37
dont gestion du domaine privé	7 892 337	9 142 080	15,83
<b>total dépenses réelles</b>	<b>871 250 626</b>	<b>853 693 871</b>	<b>n.s.</b>
<b>mouvements d'ordre</b>	<b>196 339 105</b>	<b>158 658 328</b>	<b>n.s.</b>
intérêts courus non échus	14 006 533	0	n.s.
dotations charges à étaler	41 935 694	37 846 077	- 9,75
dotations charges financières à étaler	354 730	269 030	- 24,16
dotations pour risque	3 550 000	0	n.s.
dotations aux amortissements	13 090 713	14 340 221	9,54
dotations pour garantie d'emprunt	1 701 435	0	n.s.
cessions foncières plus-values	4 000 000	0	n.s.
virement à l'investissement	117 700 000	106 203 000	- 9,77
<b>total dépenses de fonctionnement</b>	<b>1 067 589 731</b>	<b>1 012 352 199</b>	<b>n.s.</b>

ns : non significatif

### III - La section d'investissement

La communauté urbaine de Lyon gère les projets d'investissement en autorisations de programme individualisées et en crédits de paiement non affectés aux opérations.

La liste révisée des opérations constituant la programmation pluriannuelle d'investissements (PPI) 2002-2007 est présentée par rapport séparé.

Au regard de la capacité d'investissement retenue pour le budget principal et le plan de mandat, soit 1 160 M€ en charge nette, 850,297 M€ en dépenses et 304,867 M€ en recettes ont déjà été comptabilisés depuis la mise en œuvre de la programmation pluriannuelle jusqu'au 2 novembre 2005, soit 545,430 M€ en charge nette.

Le plan de mandat est en pleine réalisation. A périmètre égal, les crédits de paiement 2006 enregistrent une nouvelle progression en charge nette de 50 M€ pour les actions de la PPI (pour mémoire 250 M€ au budget primitif précédent, 210 M€ en 2004). L'enveloppe totale retenue, hors impact de la réforme M 14, soit 300 M€ de charge nette, correspond à des inscriptions de dépenses de 344,40 M€ et 44,40 M€ de recettes.

Certaines dispositions de la réforme pour l'adaptation et la simplification de l'instruction budgétaire et comptable M 14 sont d'ores et déjà mises en œuvre dans ce projet de budget. La publication du plan de comptes modifiés a permis de prévoir le transfert, en investissement, des subventions d'équipement et des fonds de concours jusqu'à présent comptabilisés en fonctionnement.

Ce transfert de charges s'établit à 42,792 M€ et vient augmenter le périmètre des crédits de paiement affectés à la PPI à hauteur de 40,706 M€. L'ensemble des inscriptions nouvelles figure au chapitre budgétaire 204 subventions d'équipements versées. L'évolution des inscriptions de dépenses opérationnelles atteint 29,5 % par rapport au budget primitif 2005. Par contre, les recettes de ce périmètre enregistrent un recul de 6% avec une prévision globale de 44,30 M€ contre 47,22 M€ en 2005. La plupart des subventions d'équipement des partenaires de la Communauté urbaine sont revues à la baisse de manière prévisionnelle sur l'exercice 2006. Par ailleurs, aucun encaissement de l'Europe n'est proposé en début d'exercice.

Les besoins de financement seront en grande partie assurés grâce à un programme d'emprunts de 255,3 M€ dont 35 M€ correspondent à un emprunt court terme de clôture.

Anticipant les futures évolutions annoncées de l'instruction M 14, ce budget identifie, au chapitre 024 : produit des cessions d'immobilisations, une recette de 12 M€ : les produits attendus sur les ventes foncières.

Par ailleurs, l'ouverture de crédits pour ordre n'est pas prévue sur les imputations enregistrant les sorties patrimoniales et les plus ou moins-values sur cession (s) d'immobilisation (s); les lignes budgétaires correspondantes étant réputées s'ouvrir automatiquement dans le cadre de la procédure de simplification du traitement budgétaire des opérations de cessions à titre onéreux.

La contre-passation des intérêts courus non échus et la constitution de provisions réglementées ne sont pas retenues dans ce budget primitif 2006. Elles feront l'objet d'une prochaine proposition au Conseil, après la publication des textes réglementaires permettant de gérer la période transitoire.

L'ensemble des inscriptions du budget principal, en section d'investissement, est équilibré à 503,697 M€ avec, en mouvements réels, 500,874 M€ de dépenses et 342,640 M€ de recettes. La part des inscriptions opérationnelles s'établit à 68,4 % du budget total en dépenses hors subventions (pour les dépenses 2005 : 61,9 %). Avec ces dernières, elle atteint 76,5 %. Les recettes de la PPI n'excèdent pas 8,8 % de la prévision totale 2006 (9,9 % en 2005, 11,4 % en 2004). Les crédits de paiement opérationnels sont présentés par chapitres comptables et sans indication d'opération.

Les mouvements pour ordre représentent une dépense totale de 2,82 M€ et une recette de 161,06 M€ comptabilisant 106,20 M€ de prélèvement à la section de fonctionnement.

**Budget primitif 2006 - budget principal - section d'investissement - dépenses et recettes (en €) - tableau n° 5**

Libellé	Dépenses	Recettes	Charge nette
<b>total</b>	<b>503 696 734,00</b>	<b>503 696 734,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Périmètre PPI (hors subv. d'équipement)</b>	<b>344 400 398,00</b>	<b>44 400 398,00</b>	<b>300 000 000,00</b>
mouvements réels	344 302 070,00	44 302 070,00	300 000 000,00
mouvements pour ordre	98 328,00	98 328,00	0,00
<b>Reprise des subventions d'équipement (mouvts réels)</b>	<b>42 792 359,00</b>		<b>42 792 359,00</b>
dont subv. au budget annexe du restaurant (hors PPI)	286 417,00		286 417,00
dont subv. au budget annexe de l'assainissement (hors PPI)	1 800 000,00		1 800 000,00

<b>Mouvements financiers (hors subv. aux budgets annexes)</b>	<b>116 503 977,00</b>	<b>459 296 336,00</b>	<b>- 342 792 359,00</b>
mouvements réels	113 779 628,00	298 338 008,00	- 184 558 380,00
mouvements pour ordre	2 724 349,00	160 958 328,00	- 158 233 979,00

a) - Les dépenses opérationnelles

Les dépenses programmées pour le lancement d'études, l'acquisition de biens meubles et immeubles, la construction d'ouvrages sont proposées à hauteur de 308,07 M€ : c'est 44,5 M€ de crédits supplémentaires par rapport au budget primitif 2005.

Les 2,883 M€ pourront être mobilisés en frais d'études sur les grands projets de l'agglomération. Il s'agit d'initialiser notamment les études préliminaires pour la construction de la passerelle piétonne et cycliste sur le Rhône, entre la Cité internationale et le quartier Saint Clair à Caluire et Cuire.

Ces prévisions concernent également les études de l'avant-projet pour l'élargissement de la bretelle de sortie du tronçon nord du périphérique (TNP) vers l'autoroute A 6 et le giratoire de l'Europe à Ecully.

En parallèle, la poursuite des études comme des acquisitions foncières engagées dans le secteur, doit être assurée dans le cadre des aménagements du boulevard du Valvert, du carrefour de l'Europe jusqu'à la RN 7 à Tassin la Demi Lune.

La réorganisation des déplacements entre les 9° et 4° arrondissements de Lyon, l'amélioration de l'écoulement du trafic en provenance des Monts d'Or, avec la création d'un nouveau franchissement de la Saône, le pont Schuman, est également à l'étude.

En 2006, les dépenses pour l'acquisition de logiciels et leur développement sont minorées par rapport à 2005 avec une prévision de 3,422 M€ contre 3,549 M€ l'an passé (compte 205 100). Sur la base des budgets primitifs, les dépenses de la programmation, pour les logiciels, les matériels informatiques et les équipements télécom (compte 218 300) sont en recul de 2%. Toutefois, des nouveaux projets de développement pourraient donner lieu à des demandes d'autorisation de programme complémentaire, dans le courant 2006, avec un début d'exécution comptable avant la fin de l'exercice.

Les subventions d'équipement à verser s'analysent désormais comme des immobilisations incorporelles amortissables et non plus comme des charges de fonctionnement. Elles sont dorénavant imputées en section d'investissement au chapitre 204.

Elles représentent une inscription nouvelle totale de 42,792 M€. Certaines ne figurent pas dans le périmètre de la programmation. En l'espèce, il s'agit de versements prévus aux budgets annexes du restaurant pour la réalisation du programme d'équipement (0,286 M€) et de l'assainissement pour le financement des travaux de recueil des eaux pluviales (1,8 M€). Les 40,706 M€ restants retracent les concours financiers de la Communauté urbaine pour :

- les opérations du contrat de plan - volet routier (A 45 protection phonique, RN 7-RN 6 pôle hospitalier, Coraly, plan d'aménagement d'ensemble (PAE) Mi-Plaine RN 6 Saint Priest) : les versements à l'Etat s'établiraient à 1,081 M€,

- le financement des études préliminaires à la réalisation d'aménagements pour les gares de l'ouest lyonnais : le paiement à la région Rhône-Alpes est plafonné à la somme de 0,023 M€. Le Conseil régional encaisserait aussi 0,280 M€ pour l'institut Claude Bourgelat,

- les aménagements des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux : 1,414 M€ constituent la dépense d'investissement à destination des Communes concernées, en complément des prévisions ouvertes en section de fonctionnement au chapitre 657.34 et des travaux programmés dans la section. Deux subventions à la ville de Lyon sont également proposées pour la reconstruction du Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) La Charade (0,268 M€) et pour l'observatoire de Saint Genis Laval (0,060 M€). L'installation du centre Maguy Marin à Rillieux la Pape est subventionnée à hauteur de 0,32 M€ par la communauté urbaine de Lyon,

- les actions d'aménagements du parc de loisirs et du lac de Miribel-Jonage : le Symalim bénéficierait d'une aide de 0,393 M€ au titre de l'exercice 2006,
- les surcoûts qualitatifs sur les ouvrages restant propriété du Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (Sytral), réalisés dans le cadre de l'extension de la ligne 1 du tramway, de Perrache à la rue Montrochet à Lyon 2° (0,915 M€) et de la nouvelle ligne LEA, entre le quartier de la Part-Dieu à Lyon 3° et la zone industrielle de Meyzieu (2,30 M€),
- l'habitat adapté, les surcoûts fonciers, les opérations de démolitions et de réhabilitation des parcs locatifs : 3,2 M€ sont prévus à destination des Opac du Grand Lyon, de Villeurbanne et de l'Opac 38 Habitat. Une participation de 0,117 M€ est à verser à l'Etablissement public d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux (Epareca), maître d'ouvrage pour la restructuration du centre commercial de l'Arsenal à Saint Fons,
- le plan hospitalier HCL avec une enveloppe de 4,12 M€,
- les ouvrages d'art ferrés, construits par le Réseau ferré de France (RFF), dans le périmètre de la ZAC Lyon Confluence à Lyon 2° : une dépense significative de 13,536 M€ est identifiée dans ce budget. RFF bénéficiera également de 1,044 M€ pour l'aménagement d'une halte ferroviaire place Jean Macé à Lyon 7°. La SNCF sera subventionnée à hauteur de 2,5 M€ pour la création du centre de maintenance des TGV Lyon-Guillotière,
- dans le cadre du contrat de plan, volet recherche, le Cancéropôle (1 M€), l'observatoire international des épizooties (0,95 M€), l'institut moléculaire de biologie des lipides (0,83 M€),
- la remise en état des quais et des berges des fleuves, conformément à la convention signée avec Voies navigables de France (VNF) pour la période 2003-2006, soit une inscription de 0,15 M€ pour l'exercice 2006,
- les opérations programmées d'amélioration de l'habitat (0,890 M€), les surcoûts fonciers (2,43 M€), les réaménagements d'espaces extérieurs et les programmes de démolition (1,133 M€), l'ensemble de ces versements est à destination d'organismes privés,
- la réalisation du parc de stationnement sous la place des Archives à Lyon 2°, soit une subvention de 1,5 M€ allouée à la société Eiffage,
- la plate-forme d'essais des moteurs de la société Renault Trucks dans le cadre des pôles de compétitivité, soit 0,25 M€.

Les acquisitions de terrains et de bâtiments mobiliseraient 71,80 M€, poste en forte progression puisqu'il retrace notamment les activités foncières liées à la politique de soutien du logement social. Pour ce domaine, les objectifs d'achat sont fixés à 16 M€. La constitution de réserves, y compris pour les opérations de développement économique, pourrait être lancée à hauteur de 8 M€.

Pour d'autres domaines d'interventions, plusieurs transactions foncières spécifiques pourront être poursuivies. Les 21,4 M€ seraient d'ailleurs affectés aux opérations individualisées pour l'urbanisme et le développement économique. Une somme de 5,083 M€ correspond à l'engagement financier pris par la Communauté urbaine auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) et de la SAS Immovalor, pour l'achat éventuel des surfaces commerciales et des parcs de stationnement ZAC Mozart à Saint Priest. Les 1,4 M€ sont reconduits en 2006 pour les acquisitions foncières induites par les opérations de voirie.

Le poste des divers matériels enregistre également une forte augmentation par rapport au budget primitif précédent, expliquée en partie par l'inscription de la dépense de premier équipement pour le mobilier de la salle 3 000 à Lyon 6°. Celle-ci représente 2,808 M€ (compte 218 400). La part des matériels de propriété est identifiée dès le début de l'exercice, contrairement à l'an dernier : pour 1,845 M€ à destination des centres de recyclage et de stockage des déchets urbains (0,295 M€), pour l'acquisition de silos à verre et multi-matériaux (0,25 M€) et l'extension du parc de bacs verts dans le cadre des actions d'optimisation de la collecte sélective conduites depuis 2005 (1,30 M€). Les 0,723 M€ sont réservés à l'achat de gros équipements pour l'usine d'incinération des ordures ménagères Lyon sud. Les travaux d'entretien des chaudières et les paiements relatifs à la mise aux normes de l'ouvrage sont proposés respectivement pour 1,357 M€ et 8,011 M€ (compte 231 580).

En 2005, un effort particulier a été réalisé pour financer à hauteur de 8,692 M€ l'achat de bennes à chargement latéral ou spécifique, ceci pour améliorer les conditions de travail et de sécurité des personnels de la propreté. Cette année, le renouvellement et l'acquisition de véhicules lourds pour le nettoyage et la collecte des ordures ménagères sont ramenés à 2,090 M€. Les commandes ne pourront excéder 5,264 M€ sur 2006 et feront l'objet d'une mise à niveau des crédits, dans le courant de l'exercice, si les mandatements dépassent cette prévision initiale.

Les travaux de la salle 3 000 et du parc de stationnement de la Cité internationale à Lyon 6° s'achèvent : 22,66 M€ devraient assurer le paiement des factures dans le courant de l'exercice.

Dans l'enveloppe qui peut être allouée au chapitre 23 : immobilisations en cours (182,98 M€), certaines prévisions s'inscrivent dans les actions pour le développement de déplacements en mode doux dans l'agglomération. La somme de 7,45 M€ est proposée pour l'aménagement des voiries connexes au trajet de la ligne du tramway LEA. Le plan annuel de développement des modes doux, fixé à 1,650 M€, doit assurer le lancement des réseaux verts et de la signalétique correspondante.

Dans le cadre des actions de proximité, les travaux sur les voiries communautaires devraient mobiliser, cette année encore, une part importante des crédits au chapitre 23. Le programme annuel est estimé à 17,5 M€ et complète les opérations individualisées identifiées dans la PPI. Pour satisfaire au mieux les besoins exprimés par les Communes, le fonds d'initiative communale (FIC) est relevé à 5 M€.

Par ailleurs, la dépense pour les ouvrages d'art est maintenue à 6,5 M€. Cette enveloppe devrait assurer les paiements relatifs aux objectifs annuels identifiés pour la maintenance lourde, définie dans une configuration optimale pour l'ensemble des édifices ainsi que la prise en compte des actions de gros entretien et renouvellement (3 M€). A Lyon, les interventions de sécurisation d'urgence et de réhabilitation du tunnel sous la Croix-Rousse ainsi que les travaux pour l'amélioration de la gestion et la rénovation du tunnel sous Fourvière seront financés sur ce poste.

La Communauté urbaine projette la réalisation d'aménagements relevant de ses compétences, dans le cadre du schéma départemental pour l'accueil des gens du voyage. Plusieurs opérations sont déjà programmées (Craponne, Neuville sur Saône, Vénissieux, Sainte Foy lès Lyon - Francheville). Les engagements financiers de la collectivité, qui pourraient atteindre 1M€ pour l'exercice 2006, complètent le dispositif des subventions d'équipement, également inscrites en section d'investissement, à hauteur de 1,414 M€.

Pour 13,073 M€, les avances de trésorerie à mandataires et les avances sur marchés sont à rapprocher des prévisions pour leur régularisation comptable, soit une recette de 12,745 M€.

Les travaux à effectuer pour le compte de tiers s'établiraient à 36,063 M€. Il s'agit des opérations du contrat de plan pour 4,280 M€, financées à hauteur de 3,339 M€ sur 2006. Les 12 M€ sont identifiés pour régler des transactions foncières, effectuées à la demande des Communes notamment et qui font également l'objet d'encaissement d'avances pour la même somme. La construction des autres ouvrages non communautaires à assurer dans l'exercice, pour 19,784 M€, concerne la politique de la ville, les espaces publics avec notamment 6 M€ pour l'aménagement des berges du Rhône à Lyon, le développement économique de l'agglomération. Les recettes attendues pour ces opérations sont estimées à 6,722 M€.

Les dépenses opérationnelles comptabilisent également une écriture pour ordre de 0,098 M€, reprise également en recette pour ordre de la section. Il s'agit du produit de la TVA à récupérer sur les travaux programmés dans les cimetières communautaires de Bron et de Rillieux la Pape. Ceux-ci sont proposés au chapitre 23, pour la somme de 0,600 M€. L'encaissement de la recette réelle fait l'objet d'une inscription, pour le même montant, au chapitre 27.

**Budget primitif 2006 - budget principal - section d'investissement - dépenses opérationnelles (en €) - tableau n° 6**

Libellé	BP 2005	BP 2006	Evolution en %
<b>Périmètre PPI - Dépenses y compris subventions d'équipement</b>	<b>297 365 540,00</b>	<b>385 106 340,00</b>	<b>29,51</b>
<b>mouvements réels</b>	<b>297 218 048,00</b>	<b>385 008 012,00</b>	<b>29,54</b>
chapitre 16 : emprunts et dettes assimilées - remboursement de cautions	150 000,00	50 000,00	- 66,67
chapitre 20 : immobilisations incorporelles	7 727 456,00	8 355 893,00	8,13
dont frais d'études, d'insertion, d'élaboration, de modification, de révision des documents d'urbanisme	4 183 500,00	4 933 726,00	17,93
dont acquisitions et développement de logiciels	3 543 956,00	3 422 167,00	- 3,44
chapitre 204 : subventions d'équipement		40 705 942,00	NS
chapitre 21 : immobilisations corporelles	99 855 649,00	116 732 640,00	16,90
dont acquisitions de terrains et divers bâtiments	47 730 500,00	71 795 010,00	50,42
dont acquisitions de véhicules lourds	8 692 080,00	2 090 000,00	- 75,96
dont divers matériels techniques, mobiliers, matériels de bureau et informatique	2 029 840,00	8 496 120,00	318,56
dont équipements de voirie et plantations d'arbres d'alignement	41 403 229,00	34 351 510,00	- 17,03
chapitre 23 : immobilisations en cours	156 029 316,00	182 980 276,00	17,27
dont travaux de voirie et sur ouvrages d'art	101 585 007,00	129 100 952,00	27,09
dont travaux sur construction neuve et bât. industriel (salle 3 000 et parking - usine incinération Lyon sud)	36 014 924,00	32 146 211,00	- 10,74
dont aménagements de terrains et de bâtiments	3 294 198,00	5 445 400,00	65,30
dont travaux sur galeries drainantes, ruisseaux, bassins de rétention, hydrants	3 141 015,00	3 214 000,00	2,32
dont avances de trésorerie sur marchés et mandats de travaux	11 994 172,00	13 073 713,00	9,00
chapitre 27 : créances - dépôts et cautionnements versés	121 943,00	119 349,00	- 2,13
chapitre 458 : travaux pour le compte de tiers	33 333 684,00	36 063 912,00	8,19
<b>mouvements pour ordre</b>	<b>147 492,00</b>	<b>98 328,00</b>	<b>- 33,33</b>
chapitre 27 : créances liées à la gestion de la TVA sur les travaux dans les cimetières	147 492,00	98 328,00	- 33,33

b) - Les recettes opérationnelles

Hors les recettes pour les ouvrages commandés par des tiers, les recettes opérationnelles réelles sont évaluées à 9,496 M€ pour l'exercice 2006. Elles financeraient 2,5 % des dépenses réelles du même périmètre. Lorsqu'elles auront fait l'objet d'une contractualisation ferme, d'autres participations pourront faire l'objet d'inscription par décisions modificatives.

L'Etat apporterait son concours pour la rénovation du tunnel sous Fourvière à concurrence de 2,380 M€ ainsi que pour la réalisation d'un carrefour et d'un cheminement piétonnier dans le cadre de la viabilisation du site du futur établissement pénitentiaire à Meyzieu, soit 0,118 M€.

L'Agence de l'environnement, celle de la maîtrise de l'énergie (Ademe) et la région Rhône-Alpes financent une partie des dépenses relatives à l'installation de panneaux solaires prévue lors de la construction de la salle 3 000 ; les fonds espérés représentent un total de 0,068 M€.

Le Conseil régional concourt également à la requalification des abords des gares de Collonges au Mont d'Or, de Couzon au Mont d'Or et de Feyzin, soit une inscription de 0,375 M€.

Les appels de fonds au Sytral pour les petits aménagements de voirie (PAV) pourraient représenter 2,576 M€. Enfin, les participations attendues de tiers pour l'installation d'entrées charretières peuvent être évaluées à 0,40 M€.

Au chapitre 27 : créances, en supplément du produit de TVA calculé sur les travaux des cimetières communautaires (0,098 M€), plusieurs Communes sont redevables de sommes, correspondant à des paiements échelonnés accordés pour des acquisitions foncières ; des tiers privés bénéficient également de ces dispositions. Ces créances représentent un total de 3,480 M€.

A signaler, dans les inscriptions de recettes liées à des mandats de travaux confiés à la Communauté urbaine (22,061 M€), la participation de la ville de Lyon à hauteur de 2,68 M€ pour l'opération de réhabilitation des berges du Rhône à Lyon.

**Budget primitif 2006 - budget principal - section d'investissement - recettes opérationnelles (en €) - tableau n° 7**

Libellé	BP 2005	BP 2006	Evolution (en %)
<b>Périmètre PPI - Recettes</b>	<b>47 365 540,00</b>	<b>44 400 398,00</b>	<b>- 6,26</b>
<b>mouvements réels</b>	<b>47 218 048,00</b>	<b>44 302 070,00</b>	<b>- 6,18</b>
chapitre 13 - subventions d'investissement	7 879 752,00	5 917 594,00	- 24,90
dont subvention de l'Etat et des établissements publics nationaux	4 163 300,00	2 541 129,00	- 38,96
dont subvention de la région Rhône-Alpes	265 900,00	400 379,00	50,58
dont subventions des Communes	389 000,00		- 100,00
dont subventions des autres établissements publics locaux	2 704 837,00	2 576 086,00	- 4,76
dont subvention communautaire	100 000,00		- 100,00
dont autres subventions d'équipement	256 715,00	400 000,00	55,81
chapitre 23 : immobilisation en cours - régularisation des avances de trésorerie et avances forfaitaires sur marchés	15 525 629,00	12 745 200,00	- 17,91
chapitre 27 : créances	2 203 409,00	3 578 328,00	62,40
dont produit de la TVA à récupérer sur les travaux effectués dans les cimetières communautaires	147 492,00	98 328,00	- 33,33
dont créances sur les Communes et sur les particuliers (cessions foncières en paiement échelonné)	2 055 917,00	3 480 000,00	69,27
chapitre 458 : recettes liées à des travaux pour le compte de tiers	21 609 258,00	22 060 948,00	2,09
<b>mouvements pour ordre</b>	<b>147 492,00</b>	<b>98 328,00</b>	<b>- 33,33</b>
chapitre 23 : immobilisation en cours - écritures liées à la gestion de la TVA pour les travaux dans les cimetières	147 492,00	98 328,00	- 33,33

c) - Les mouvements financiers

Les recettes financières sont arrêtées à la somme de 459,296 M€, soit 91,2 % de la prévision totale proposée pour 2006. Les mouvements réels, pour 298,338 M€, comprennent principalement :

- le nouveau programme d'emprunts à long terme, pour couvrir des dépenses opérationnelles, en progression de 87,74 M€ sur 2006 : il pourrait être contracté pour une somme maximale de 220,30 M€ en complément du prêt à court terme de 35 M€. A la fin de l'année 2004 l'encours de la dette était porté à 860 M€,
- dans le cadre des nouvelles procédures de simplification de l'instruction comptable, une prévision de 12 M€, au nouveau chapitre 024 : produit de cessions, qui devient une ressource budgétaire d'investissement pour financer les dépenses de la section. Cette inscription correspond au produit estimé des ventes de biens immobiliers que la Communauté souhaite déstocker, dispositif engagé en 2005. Il s'agit d'un poste budgétaire sans exécution,
- le fonds de compensation de la TVA (FCTVA) calculé à 15 M€ sur la base du montant des dépenses éligibles 2004,
- le produit des amendes de police qui est proposé à 8,5 M€ et de la taxe locale d'équipement pour 7,5 M€.

En mouvement pour ordre de recettes (total de 160,958 M€), le prélèvement à la section de fonctionnement est maintenu à 106,203 M€ (117,700 M€ en 2005).

Seule l'annuité relative à l'étalement des fonds de concours et des subventions d'équipement payées en fonctionnement est à prévoir cette année, soit 37,846 M€ (41,936 M€ en 2005). Les subventions d'équipement reprises à la section d'investissement seront amorties à compter de 2007, sur une durée n'excédant pas quinze années pour les aides aux partenaires publics. Le délai de l'amortissement sera soumis à l'assemblée communautaire dans le courant de l'exercice 2006.

Par ailleurs, une inscription de 0,269 M€ est proposée pour l'amortissement des indemnités versées dans le cadre de la renégociation d'emprunts. L'amortissement des frais d'études, d'insertion, logiciels, biens meubles et immeubles productifs de revenu est retenu pour un montant stable de 14,340 M€.

Certaines orientations annoncées de la réforme de l'instruction comptable M14 ne sont pas traitées dans le budget primitif. Au moment de son élaboration, l'ensemble des textes réglementaires n'est pas publié. Certaines informations restent à préciser sur la gestion de quelques écritures en période transitoire.

Toutefois, la parution du plan de comptes modifié et de la première ordonnance d'application ont déjà, pour conséquence, de réduire significativement les écritures financières, reprises dans le nouveau chapitre globalisé 040 : opération d'ordre de transfert entre section, tant en dépenses qu'en recettes.

En dépenses, les écritures pour ordre s'établiraient à 2,724 M€ en 2006 contre 72,842 M€ en 2005. Effectivement, elles ne prévoient pas la charge à étaler correspondant aux fonds de concours et aux subventions d'équipement supprimées en section de fonctionnement, l'inscription pour les intérêts courus non échus, tant en dépenses qu'en recettes du fait de la suppression du compte 1688 devenu non budgétaire, les inscriptions pour les opérations de sorties patrimoniales et de différence sur réalisation (plus ou moins -values).

Cette dépense pour ordre est limitée aux écritures relatives :

- aux acquisitions foncières reçues à titre gratuit pour 2,3 M€ (somme également retenue en recette d'ordre) qui constituent, avec le transfert de droit, à déduction de la TVA sur les travaux dans les cimetières, le nouveau chapitre 041 : opérations patrimoniales,
- l'étalement des subventions d'équipement reçues pour les biens amortissables : l'annuité est calculée à 0,424 M€.

Les dépenses financières réelles (113,780 M€) reprennent l'amortissement du capital de la dette à long terme. Il évolue, en 2006, de 3,594 M€ par rapport à l'an dernier, soit une inscription de 77,378 M€. Ce remboursement est le résultat d'une dette ancienne qui s'amortit significativement et des nombreuses opérations de réaménagement d'emprunts conduites ces dernières années. Les 35 M€ permettront aussi le remboursement d'emprunt à court terme dans l'exercice.

Le reversement, aux Communes, du huitième du produit de la taxe locale d'équipement, figure pour 1,097 M€ dans ce budget primitif ainsi qu'une ligne de sûreté budgétaire pour 0,180 M€.

**Budget primitif 2006 - budget principal - section d'investissement - mouvements financiers (en €) - tableau n° 8**

Libellé	Dépenses	Recettes	Charge nette
<b>Mouvements financiers (hors subventions aux budgets annexes)</b>	<b>116 503 977,00</b>	<b>459 296 336,00</b>	<b>- 342 792 359,00</b>
<b>Mouvements réels</b>	<b>113 779 628,00</b>	<b>298 338 008,00</b>	<b>- 184 558 380,00</b>
programme emprunt à long terme	77 377 777,00	220 300 000,00	- 142 922 223,00
emprunt à court terme	35 000 000,00	35 000 000,00	0,00
autre dette	41 222,00		41 222,00
fonds de compensation de la TVA (FCTVA)	7 926,00	15 000 000,00	- 14 992 074,00
taxe locale d'équipement (TLE)	1 097 426,00	7 500 000,00	- 6 402 574,00
produit des amendes de police		8 500 000,00	- 8 500 000,00
produit des cessions		12 000 000,00	- 12 000 000,00
dépôts et cautionnements versés	75 000,00	35 000,00	40 000,00
créances sur les particuliers		3 008,00	- 3 008,00
dépenses imprévues	180 277,00		180 277,00
<b>Mouvements d'ordre</b>	<b>2 724 349,00</b>	<b>160 958 328,00</b>	<b>- 158 233 979,00</b>
dotations aux amortissements des biens		14 340 221,00	- 14 340 221,00
dotations aux amortissements des subventions	424 349,00		424 349,00
dotations aux amortissements des indemnités capitalisées		269 030,00	- 269 030,00
charges à étaler		37 846 077,00	- 37 846 077,00
virement de la section de fonctionnement		106 203 000,00	- 106 203 000,00
acquisitions à titre gratuit	2 300 000,00	2 300 000,00	0,00

Vu ledit dossier ;

Vu le débat sur les orientations budgétaires, pour 2006, en date du 14 novembre 2005 ;

Oùï l'avis de sa commission finances et institutions ;

#### DELIBERE

**1° - Approuve** le budget primitif 2006 du budget principal, arrêté tant en dépenses qu'en recettes, à la somme de 1 516 048 933 €.

**2° - Confirme** que :

a) - suivant la délibération en date du 2 décembre 1996, le budget principal est voté, conformément à la nomenclature comptable M 14 par nature et fait l'objet d'une présentation croisée par fonction. Les chapitres sont constitués de comptes à deux chiffres, à l'exception des charges à caractère général, des dépenses de personnel et des atténuations de charges qui sont des chapitres globalisés,

b) - la présentation du budget primitif 2006 prend en compte l'ordonnance n° 2005-1027 du 26 août 2005 relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables applicables aux collectivités territoriales, à leurs groupements et aux établissements publics locaux qui leur sont rattachés et le nouveau plan de compte de la nomenclature M 14 publié par la direction générale de la comptabilité publique,

c) - la taxe sur les ordures ménagères est due par tous les redevables assujettis à la taxe foncière sur les propriétés bâties ou qui sont temporairement exonérés.

**3° - Dit** que les crédits sont exécutoires par monsieur le comptable du Trésor public dans leur montant au niveau du chapitre dans l'une et l'autre des deux sections.

**4° - Décide :**

a) - de la mise en recouvrement pour 2006 :

- d'un produit de 482 171 000 € au titre de la fiscalité directe locale, sous réserve de la fixation des taux, par délibération de l'assemblée, après que les bases soient notifiées,

- d'un produit de 94 693 500 € au titre de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, sous réserve de la fixation des taux, par délibération de l'assemblée, après que les bases aient été notifiées,

b) - que les indemnités de fonction des membres du conseil de Communauté seront fixées par référence aux indices de traitement de la fonction publique territoriale ; les modifications qui surviendraient dans ces indices de traitement seraient de plein droit applicables à ces indemnités.

**5° - Autorise** monsieur le président à procéder à la réalisation des emprunts, sous toutes formes, destinés au financement des investissements prévus par le budget principal et les budgets annexes, pour l'exercice 2006, et à signer, à cet effet, les actes nécessaires.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,